



Extrait du registre des délibérations

Du Conseil d'Administration Du Centre Communal d'Action Sociale De la Commune de BRISCOUS

Séance du 14 avril 2025

Nombre de membres en exercice : 11
Nombre de membres présents : 9
Nombre de membres ayant donné procuration : 0

Convocation adressée le 10/04/2025
Affichée le 10/04/2025

L'an deux mille vingt-cinq le quatorze du mois d'avril à 18h30, le Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale de Briscous s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à salle de la mairie, en session ordinaire, sous la présidence de M. Pascal JOCOU Président.

Présents : Marie DASSÉ, Joséphine HILLON, Pascal JOCOU, Annie LAGRENADE, Patricia LARRONDE, Annie LARROUTURE, Jorge RAMIREZ, Stéphanie SIBERCHICOT, Bernadette SUHAS.

Absents ou excusés : Isabelle LABBAT, Véronique SANCHEZ,

Le quorum étant atteint, le Conseil d'administration peut donc valablement délibérer

Secrétaire de séance : Stéphanie SIBERCHICOT

DCA 04 Admission en non-valeur de produits irrécouvrables

Information est donnée au Conseil d'administration que des produits d'un montant total de 6 472.15 € correspondant à des frais de restauration, périscolaire, ALSH restent impayés.

Après plusieurs relance et poursuites restées sans effets, constatant l'impossibilité de recouvrer ces créances (créances irrécouvrables et créances éteintes), la comptable du Service de gestion comptable propose de les admettre en non-valeur.

Invité à délibérer, le Conseil d'administration à l'unanimité :

- **DECIDE** d'admettre en non-valeur ces produits pour un montant de 6 472.15 €

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme.

C.C.A.S BRISCOUS
MAIRIE
64240 BRISCOUS
Tél : 05 59 31 78 34

Le Président,

Pascal JOCOU

